COMPTE-RENDU DU CHS-CT DU 7 NOVEMBRE 2022

Ce CHS-CT s'est tenu à Mulhouse en présentiel.

I) Approbation des procès-verbaux

Étaient soumis au vote les PV du 15 novembre 2021 et du 12 mai 2022.
Pour nous, ainsi que pour la CFDT, ces validations tardives, déjà clairement critiquées, n'ont plus de sens et nous avons refusé de voter.

II) Rapport annuel des médecins du travail et fiches de risques professionnels

Le médecin de prévention nous a présenté le détail de ces interventions, naturellement en respect du secret médical.

Il est surchargé de travail et a dû faire face à de nombreuses situations liées au contexte particulier de la pandémie. Ses priorités ont été les arrêts maladie liés à la crise du COVID (cas positifs et cas contact et les reprises souvent accompagnées d'aménagement).
Nous avions eu l'occasion en instance de constater et de critiquer fermement la politique nationale qui tendait toujours plus à diminuer les moyens accordés à la médecine de prévention. Le rapport annuel du médecin de prévention confirme malheureusement nos craintes.
Il est clair que nous ne faisons aucun reproche au médecin qui fait son maximum et qui répond avec rapidité et qualité à toutes les sollicitations qu'il a, mais force est de constater qu'il n'a le temps que pour gérer le plus urgent et que la mission de prévention est, par manque de temps, fortement délaissée. Ainsi, les visites obligatoires connaissent un fort retard, pour exemple des agents n'ont pas eu de visites depuis plus de 10 ans alors qu'ils sont censés avoir une visite annuelle.
Il est appréciable de parer l'urgence mais un suivi plus régulier est selon nous un moyen d'éviter d'arriver à des situations difficiles.

Il est honorable de prétendre à une médecine de prévention pour notre ministère, il sera crédible quand il allouera des moyens à la hauteur de ses ambitions ! Actuellement, la politique nationale est simplement d'apparence, les médecins ne sont pas assez nombreux alors que les réformes et les risques psycho-sociaux qui les accompagnent le sont toujours plus.

III) Budget 2022 : validation des propositions de dépenses, examinées en GT

Vous trouverez, en annexe 1, le détail des dépenses proposées et les décisions des représentants du personnel.

Il a été convenu qu'une fois obtenu le devis actualisé pour les travaux de lumière (DRDDI – site de SAINT-LOUIS), le budget restant à dépenser au titre de l'année serait dédié à des fauteuils pour les télétravailleurs de la DRDDI et de la DDFIP et à des bras articulés pour la DDFIP, charge à chacune des administrations de fournir par courriel les devis aux représentants CHS-CT, voire à d'autres dépenses jugées nécessaires d'ici là.

IV) Examen du tableau de bord de veille sociale DDFIP

Ce point a déjà été examiné en CTL.
Notre position est la même à savoir que nous souhaitons obtenir le suivi trimestriel des agents écrêtés et que nous souhaitons un réel accompagnement du PRS, service identifié en difficulté depuis de nombreuses années.
Concernant le PRS, la direction a pu nous apporter une précision, inconnue au moment du CTL, à savoir une amélioration au niveau des emplois, le taux de couverture, au gré des mouvements, sera d'ici la fin de l'année à 100 %.

V) Point sur les fiches de signalement

Aucune fiche n'a été rédigée pour la DRDDI.

Depuis le dernier CHS-CT, deux nouvelles fiches concernant la DDFIP ont été faites, le suivi des fiches par la direction nous satisfait.
Là encore, il nous a été présenté une nouveauté par rapport au passé dans la gestion des fiches par la DDFIP : dorénavant, le directeur départemental a exprimé son souhait de connaître ces évènements et de les suivre.
Pour FO, nous relevons un véritable signe d'intérêt et de reconnaissance de la part d'un directeur qui nous semble enfin travailler avec son assistante de prévention.

VI) Point sur les accidents de service

Depuis le dernier CHSCT, un accident de trajet s'est produit, le suivi par la direction est satisfaisant.

VII) Questions diverses

- Un point rapide a été fait concernant les travaux dans les cités administratives de COLMAR et de MULHOUSE.
Ont été abordés la problématique des badges sur MULHOUSE (des badges nominatifs seront distribués à l'ensemble des agents), de l'escalier d'accès au bâtiment B MULHOUSE(une rampe sera installée au milieu de l'escalier pour le sécuriser et pour dissocier les montées/descentes) et de la luminosité sur COLMAR (le groupement est venu procéder à des réglages concernant la luminosité, ce point sera abordé lors du prochain COPIL de la préfecture).

- Il a été proposé une visite CHS-CT de l'antenne EMILE MULLER de la Trésorerie MULHOUSE GHRSA. Cette visite devrait avoir lieu en décembre.

- Le Prochain CHS-CT, dédié au DUERP de la DDFIP aura lieu le 29 novembre 2022 à 14 heures à COLMAR.

Mathilde LANG (titulaire)
Christophe VOGEL (suppléant)
Eric VARENNES (expert)